

CLUB FRANCAIS DU BEAGLE, BEAGLE-HARRIER ET HARRIER

affilié à la Société Centrale canine, agréé par le Ministère de l'Agriculture

BULLETIN D ADHESION

(A n'utiliser que pour la première adhésion)

Membre actif : 35€ - Etranger : 50€

Document à adresser accompagné du titre de paiement : Mandat postal, Chèque Bancaire ou Postal libellé au nom du club français du Beagle à :

Jean PERPERE - Trésorier Adjoint du Club - Rue des Templiers - Croux - 11190 ANTUGNAC

(Document à renseigner en lettres majuscules)

Nom : Prénom(s):

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone :

Race utilisée : Beagle - Beagle-Harrier - Harrier (Rayer les mentions inutiles)

Fait à : Le

Présenté par : Signature

Membre actif : (35€ -1ère adhésion) Etranger : (50€)

Le club préside aux destinées des trois races : Beagle, Beagle-Harrier et Harrier. Il contrôle les inscriptions au LOF et les examens de confirmation, gère l'élevage, organise une exposition nationale d'élevage, patronne des expositions régionales de race et des brevets de chasse, édite une revue semestrielle, tient annuellement une assemblée générale. Le bureau du club, son comité et les délégués régionaux sont à la disposition des sociétaires pour les renseignements concernant les trois races.

Le club français du Beagle, Beagle-Harrier et Harrier, comme tous les autres clubs de races, renouvelle ses adhésions par tacite reconduction, sauf courrier précisant l'annulation avant le 31 décembre pour l'année suivante.